

À LA UNE LE CO₂ COMME MATIÈRE PREMIÈRE

Saviez-vous que le dioxyde de carbone, bête noire de nos industries et de notre climat, est employé - après avoir été recombinaison avec de l'hydrogène - pour la fabrication de divers composés chimiques ? C'est le cas pour le méthanol, l'urée (utilisée pour la synthèse de certains plastiques) ou des acides (salicylique, formique, oxalique, adipique, acétique...). Ces derniers entrent notamment dans la composition

des engrais liquides, mais aussi des fibres textiles, de l'aspirine, des bulles de Perrier...

Ce que vous savez peut-être moins, c'est que ce CO₂ est produit spécifiquement... Pour le moins absurde compte tenu de la profusion de ce gaz dans l'atmosphère et de tous les efforts effectués pour le limiter, le stocker, l'enfouir sous terre ou sous mer...

Fort de ce constat, un groupement vient de se créer sous le nom d'Acrus, réunissant CETH, une entreprise qui développe des générateurs d'hydrogène, Rhodia, groupe chimique international, Semardel (groupe de gestion des déchets) et le laboratoire ICMMO de l'université Paris-Sud-Orsay.

« Notre objectif est de récupérer le dioxyde de carbone émis et de le valoriser, explique Pascal Morand, directeur général de CETH. Avec pour condition sine qua non que cette transformation n'induisse aucun rejet de CO₂. »

La solution consiste à se servir d'hydrogène « propre ». Actuellement, cet élément est obtenu à partir du gaz naturel. La production d'une tonne d'hydrogène occasionne six à neuf tonnes de CO₂. Mais CETH a mis au point des électrolyseurs puissants et sécurisés pour fabriquer de l'hydrogène, sans émanation de CO₂, à partir de l'eau, d'énergie renouvelable ou nucléaire. Selon Pascal Morand, plus d'un demi-milliard de tonnes de CO₂ pourraient être recyclées en produits chimiques et en carburant de synthèse. Une ressource aussi judicieuse que prometteuse.

M. B.-C.

(sic) « Dans le développement des futurs métiers de la croissance verte, nous escomptons la création ou la transformation de 600 000 emplois à l'horizon 2020 »



Valérie Létard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Ecologie.

AIE Très cher lithium

A peine imagine-t-on faire avancer nos véhicules à l'électricité que les problèmes commencent. Explication : le métal le plus efficace et le moins polluant pour les batteries électriques est le lithium. Or, si le lithium se trouve en grandes quantités dans la nature, les études les plus alarmistes estiment les ressources mondiales facilement exploitables à seulement 4 millions de tonnes. Cette réserve pourrait être épuisée avant que l'extraction du lithium des océans (quasiment sans limite) soit à un coût raisonnable. Conséquence, le prix de la tonne de lithium est passé de 350 dollars en 2003 à plus de 3 000 dollars aujourd'hui.



50 000

ÉCO-PRÊTS À TAUX ZÉRO

ont été délivrés depuis leur lancement en avril 2009. Un succès, selon le ministère de l'Ecologie, qui poursuit l'offensive : à compter du 1^{er} décembre, le montant maximal de ce prêt sera majoré jusqu'à 20 000 euros pour les acquéreurs de logements respectant le label bâtiment basse consommation.

L'INITIATIVE
5 millions contre la déforestation



Face à la prise de conscience mondiale sur les risques climatiques, les entreprises soignent leur image écologique. Air France vient ainsi de s'engager sur trois ans pour 5 millions d'euros dans un projet de préservation de la forêt primaire de Madagascar. L'initiative concerne 500 000 hectares et devrait permettre à des scientifiques de travailler sur le terrain.

DURABLE !

Le gypaète barbu est un rapace particulièrement menacé qui vit dans les massifs montagneux des Pyrénées, des Alpes et de Corse. Le ministère du Développement durable, celui de la Défense et la Ligue ont pour la protection des oiseaux ont signé un protocole qui prévoit d'éviter le survol par les avions militaires des zones où il se reproduit.



PAS DURABLE !

En quarante ans, la production d'ordures ménagères a doublé en France. Aujourd'hui, nous produisons 590 kilos de déchets par an et par habitant, dont 73 kilos d'emballages de denrées alimentaires. Beaucoup trop selon le gouvernement, qui vient de relancer une campagne de sensibilisation. L'industrie est l'autre grand pollueur : les entreprises du bâtiment, par exemple, génèrent 359 millions de tonnes de déchets annuels.